



Conseil du développement industriel

Trente-sixième session

Vienne, 23-26 juin 2009

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies:
le rôle de l'ONUDI**

Initiative de l'ONUDI concernant les objectifs du Millénaire pour le développement

Note du Directeur général

Dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement, la présente note donne des informations sur les propositions tendant à établir des cibles nouvelles ou remaniées, axées sur la contribution des secteurs de production.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-5	2
II. Situation actuelle	6-7	3
III. Prochaines étapes	8	4
IV. Mesures à prendre par le Conseil	9	4

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



I. Introduction

1. Compte tenu des chocs de plus en plus nombreux subis par le système international ces dernières années en raison des crises alimentaire, énergétique, financière et économique, les objectifs de développement convenus au niveau international, qui sont consacrés dans la Déclaration du Millénaire, revêtent de plus en plus d'importance tout en posant davantage de défis en tant que composante fondamentale de la coopération multilatérale pour le développement. Engendrés dans une large mesure par les pays industrialisés, certains des effets les plus graves de ces crises frappent les pays pauvres: rétrécissement des marchés mondiaux, chute de la production, hausse du chômage, tarissement de l'investissement, diminution du coût des produits de base, maintien du prix élevé des denrées alimentaires, réduction des transferts de fonds et résurgence du protectionnisme qui fait planer une nouvelle menace.

2. D'où un nouvel intérêt pour le rôle des secteurs de production à l'appui de la réalisation des objectifs sociaux. En 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 61/215, a réaffirmé que l'industrialisation constituait un facteur essentiel pour la croissance économique soutenue, le développement durable et l'élimination de la pauvreté dans les pays en développement de même que dans les pays en transition, et souligné que le renforcement de la capacité de production jouait un rôle décisif dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

3. Une place de plus en plus importante est accordée à ces messages dans le débat international consacré au développement. Lors du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu à Accra (Ghana), du 2 au 4 septembre 2008, on a dit des secteurs de production qu'ils étaient des secteurs orphelins. Des observations analogues ont également été formulées lors d'une réunion de haut niveau organisée sur les OMD à New York, le 25 septembre 2008.

4. Le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement pour 2008 a montré qu'il fallait systématiquement s'employer à lutter contre le ralentissement économique, y compris contre l'instabilité des marchés mondiaux des produits alimentaires qui avait de graves incidences sur les efforts déployés pour réduire la pauvreté sous toutes ses formes. Toutefois, la structure actuelle des cibles et indicateurs des OMD est essentiellement axée sur les questions sociales, éducatives, sanitaires et environnementales, les secteurs de production étant faiblement représentés. D'où une prise en compte partielle des contributions majeures de plusieurs organisations en termes d'assistance au développement des capacités de production.

5. À la lumière de ce qui précède, l'ONUDI et le Groupe interorganisations sur le commerce et les capacités de production¹ du Conseil des chefs de secrétariat des

¹ Le Groupe sur le commerce et les capacités de production du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, lancé lors de la douzième session de la CNUCED en avril 2008, est un groupe interorganisations qui joue un rôle important dans les mesures visant à faire en sorte que les questions liées aux secteurs commercial et productif et à leur interface avec les OMD soient dûment prises en compte dans le cadre des processus "Unis dans l'action" et "Cohérence de l'action du système des Nations Unies". Le Groupe, qui est présidé par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), comprend

organismes des Nations Unies (CCS) proposent d'adopter des cibles nouvelles ou remaniées pour les OMD, y compris des indicateurs pertinents, afin de tenir compte de la contribution des secteurs de production. Une sélection plus systématique des cibles et indicateurs aiderait les pouvoirs publics à définir leur politique économique et à fixer leurs priorités. Elle permettrait de promouvoir les secteurs de production dans les pays en développement, ce qui poserait des bases solides à l'appui d'une croissance économique favorable aux pauvres, propre à hâter la réalisation des objectifs sociaux convenus à l'échelle internationale.

II. Situation actuelle

6. S'agissant de l'ONUDI, l'objectif de développement qui est exposé dans le cadre de programmation à moyen terme pour 2010-2013 est le développement industriel pour la réduction de la pauvreté, la mondialisation inclusive et la sauvegarde de l'environnement. Tel est le contexte général dans lequel l'ONUDI s'emploie à s'acquitter du mandat que lui ont confié ses États membres et continue de contribuer à la réalisation des OMD.

7. En raison de la crise financière et économique, le protectionnisme, aggravé par les mesures prises par les gouvernements isolément et sans coordination, menace le système économique mondial qui a contribué à tirer des millions de personnes de la pauvreté. Cela étant, l'ONUDI et des membres du Groupe interorganisations sur le commerce et les capacités de production du CCS envisagent d'adopter des cibles et indicateurs supplémentaires qui prendraient en compte les contributions essentielles des secteurs de production. En conséquence:

a) L'objectif 1 (éliminer l'extrême pauvreté et la faim) pourrait inclure une cible et des indicateurs qui rendraient compte du rôle des secteurs de production dans la réalisation de l'objectif déclaré de plein emploi productif et de travail décent pour tous;

b) L'objectif 3 (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) pourrait faire une large place à l'importance de l'autonomisation économique des femmes moyennant le développement de l'entrepreneuriat et du secteur privé;

c) L'objectif 7 (assurer un environnement durable) pourrait prévoir des cibles et des indicateurs tenant compte des contributions et des responsabilités des secteurs de production dans le domaine de la protection de l'environnement et de l'atténuation des effets du changement climatique. Cela permettrait d'adopter une approche plus systématique du développement du secteur privé à partir de cibles et indicateurs précis qui pourraient orienter les entreprises dans les efforts qu'elles déploient pour protéger l'environnement et atténuer les effets du changement climatique; et

d) L'objectif 8 (mettre en place un partenariat mondial pour le développement) pourrait mentionner la nécessité d'éliminer les obstacles non

également des représentants des commissions régionales des Nations Unies, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Centre du commerce international (CCI), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'ONUDI et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

tarifaires et de maintenir et d'accroître les investissements à l'appui de cette cible sur la base d'un système commercial et financier ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire.

III. Prochaines étapes

8. La prise en compte de cibles et d'indicateurs qui mettent systématiquement en évidence les contributions des secteurs de production peut grandement aider les pouvoirs publics à élaborer des politiques économiques efficaces et à réaliser sur le long terme les objectifs sociaux convenus à l'échelle internationale. Compte tenu de ces observations initiales, les membres du Groupe interorganisations sur le commerce et les capacités de production du CCS œuvreront de concert à l'élaboration d'un petit nombre de cibles nouvelles ou remaniées et d'indicateurs associés en vue de leur adoption lors de la Conférence de haut niveau chargée de l'examen des OMD, qui est prévue en 2010. Le Groupe collaborera avec les États Membres et d'autres programmes, fonds et organismes des Nations Unies en vue de définir les cibles et indicateurs qui permettront de systématiser et d'améliorer la compréhension de ce dont les pays en développement ont besoin pour progresser dans la réalisation des OMD. Les organisations membres du Groupe s'emploieront elles-mêmes à rassembler et à fournir des données pour les nouveaux indicateurs.

IV. Mesures à prendre par le Conseil

9. Le Conseil voudra peut-être prendre note des informations figurant dans le présent document.
